

# RAPPORT FINANCIER

EXERCICE COMPTABLE 2021

Assemblée générale du 17/11/2022

Caroline Bousseilaire –Trésorière de l’Amicale du Personnel Communale de la Ville de Neuilly-sur-Marne.

Comme chaque année, la trésorière vous présente les comptes financiers et les soumet au vote conformément à la loi et aux statuts de notre association.

Ce rapport sera le dernier pour moi, car comme vous le savez peut-être, j’ai démissionné de mes fonctions de trésorière fin septembre 2022, suite à mon départ vers une autre collectivité. Nous sommes réunis aujourd’hui pour vous soumettre les comptes de l’année 2021.

Pour rappel notre comptabilité est divisée en 2 parties afin de distinguer nos 2 activités :

- La gestion des œuvres sociales confiée par la commune à notre association que l’on appelle « Œuvres Sociales »
- La partie associative que l’on appellera « Association ».

Situation de la trésorerie au 31/12/2021.

1. La BNP est la banque qui finance la partie « Œuvres Sociales »

Disponibilités	2020	2021
BNP	- 21 796.94€	- 46 891.46€
Caisse OS	+ 86.42€	+ 129.52 €
TOTAL	- 21 710.52€	- 46 761.94€

2 Le Crédit Mutuel est la banque qui finance la partie « Associative »

Disponibilités	2020	2021
Placement au Crédit Mutuel	+ 67 136.03€	+ 57 292.69€
Crédit Mutuel (cpte ASSO)	+ 6 236.89€	+ 10 716.93€
Caisse Asso	+ 449.42€	+ 258.38€
TOTAL	+ 73 822.34€	+ 68 268.00€

Les rapprochements bancaires ont été établis et justifient les soldes en banque.

Je vous propose de faire une étude du compte de résultat du 01/01/2021 au 31/12/2021.

## • Partie « œuvres sociales »

Les recettes :

La principale recette est la subvention ville versée par trimestre d’un montant de 50 000.00€ soit un total par ans de 200 000€. En 2021 le montant est identique à 2020. Cette subvention est liée à la convention avec la ville qui a été renouvelé en 2021 pour 2 ans.

Au cours de cette année 2021, nous avons alerté la Direction à chaque rencontre sur les difficultés rencontrées par l’APC, pour la gestion financière des œuvres sociales. Le nombre d’agents augmentent régulièrement depuis 2017, ainsi que les coûts de nos partenaires (parcs attractions, cinémas...), impliquant un déficit comptable et une situation financière très inquiétante.

Un accord a été trouvé en septembre 2022, nous contraignant à réduire nos prestations pour la fin de l’année 2022, avant la signature de la prochaine convention et d’éventuelles restrictions des prestations des œuvres sociales.

La participation des agents à la vente des billets pour les parcs de loisirs a augmenté de 70% entre 2020 et 2021, revenant à son niveau de 2019.

Une sortie pour les enfants à Noël, a été organisée et inscrite dans les œuvres sociales en recettes et dépenses comme la convention le prévoit.

Les Dépenses :

Nous constatons une forte augmentation pour les allocations de départ à la retraite, mariage et naissance entre 2020 et 2021 (180% d'augmentation sur l'allocation mariages...)

Suite à la crise sanitaire de 2020, nous remarquons une hausse significative de l'aide attribuée pour les accidents de la vie. (+ 1 082€ soit 72%)

La réouverture à temps complet des loisirs et activités sportives engendre une nette augmentation des aides allouées aux agents. (+ 19 806€ sur les parcs soit 64%)

Les dépenses liées « aux allocations rentrées scolaires » augmentent suite à l'évolution du nombre d'enfants concernés.

### ● Partie « Association »

Les recettes :

L'ensemble des recettes de la partie association est constitué des recettes des ventes de billetterie, parfums, voyage, sortie et soirées organisées par l'amicale.

Pour 2021, les recettes de l'association ont augmenté de 11 133.59€ soit 36% :

- Les ventes de parfum (+21%).
- Les ventes de chocolats à Pâques et à Noël (+322%).
- Le séjour de Center Parc a été reporté sur 2021 d'où les recettes constatées.
- Les recettes liées aux cotisations des agents et des bénéficiaires ont évolué de +3%.

Les Dépenses :

Les dépenses de l'association évoluent au même rythme que les recettes.

Les frais bancaires ont évolué + 513.93€ soit 268% à la suite de la mise en place d'un second terminal à carte bleue.

Récapitulatif :

	ASSOCIATION	ŒUVRE SOCIALES
CHARGES	46 648,01	353 152,96
PRODUITS	41 715,70	135 071,50
SUBVENTION	-	200 000,00
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	- <b>4 932,31</b>	- <b>18 081,46</b>
FONDS DEDIES	-	18 032,46
<b>RESULTAT GOBAL</b>	-	<b>4 981,31</b>

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat & annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de - 4 981.31€.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

**Déficit de l'exercice - 4 981.31€** au poste report à nouveau.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui est soumis à votre vote.

Je vous remercie de votre attention, et reste à votre écoute pour plus d'informations.

Caroline BOUSSELAIRE

TRESORIERE de L'APC de Neuilly-sur-Marne.

Le 24 octobre 2022.

